

PIERRE MOSCOVICI Ministre de l'Economie et des Finances

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 29 Mai 2013 N° 624

Réaction de Pierre MOSCOVICI aux recommandations de la Commission sur la France

La Commission européenne a adopté ce jour des propositions de recommandations pour l'ensemble des Etats de l'Union qui feront l'objet de discussions avec nos partenaires au cours du mois de juin, avant d'être adoptées par le Conseil.

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, prend note des propositions de recommandations adressées à la France. Pour l'essentiel, ces recommandations confortent les chantiers du gouvernement, notamment le Pacte pour la compétitivité, la croissance et l'emploi, la réforme du marché du travail, la modernisation de l'action publique, la réforme des retraites, le soutien à l'innovation, le chantier de la simplification pour les entreprises, les actions pour l'emploi des jeunes et des séniors et la réforme de la formation professionnelle.

S'agissant des finances publiques, Pierre MOSCOVICI se félicite que la Commission confirme sa proposition d'accorder un délai de deux ans pour le retour du déficit sous 3 % du PIB. Cette décision reflète à la fois la reconnaissance des efforts déjà consentis pour améliorer le déficit structurel en 2012 et 2013 et une prise en compte des risques de dégradation de la conjoncture. La Commission a en effet jugé, à partir de prévisions économiques plus pessimistes que celles du gouvernement, qu'il était préférable de reporter à 2015 la date de retour sous les 3 % pour éviter un ajustement qui risquerait de peser excessivement sur la croissance. Le gouvernement réaffirme son engagement déterminé à poursuivre sa stratégie de sérieux budgétaire, au bon rythme, et à poursuivre son agenda de réformes pour renouer avec une croissance plus forte et plus solidaire, en associant tous les acteurs.

Les discussions sur le projet de recommandation de la Commission qui auront lieu au cours des prochaines semaines seront l'occasion de rappeler que la réorientation des politiques européennes en faveur de la croissance est une priorité. Cela passe d'abord par l'accélération de la mise en œuvre des décisions du Conseil européen de juin 2012 et par la mise en place de l'union bancaire. Cela suppose aussi une meilleure coordination des politiques économiques dans la zone euro prenant mieux en compte la situation différenciée des pays et leurs marges de manœuvre respectives. Cela demande enfin de prendre des initiatives en Europe pour renforcer la dimension sociale des politiques économiques, à travers notamment des initiatives en faveur de l'emploi des jeunes, comme le Président de la République François HOLLANDE l'appelle de ses vœux.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI :

Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr

